

## Déclaration de la fédération SUD éducation

Un mois après l'annonce de l'ouverture des écoles et des établissements scolaires, d'abord en zone verte et rouge pour les écoles puis en zone orange pour les établissements scolaires, nous pouvons faire un premier bilan de l'état de l'accès au service public d'éducation sur le territoire en cette période si particulière de crise sanitaire.

D'abord, il faut avouer que l'école n'a pas repris : partout les enseignant-e-s font ce même constat. Il y a bien sûr une hétérogénéité des situations selon les réalités locales, néanmoins le principe même du service public d'éducation engage l'État et les Collectivités Territoriales à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire les inégalités et assurer l'égalité de traitement des élèves et des personnels sur le territoire. Dans les départements les plus pauvres, le manque de personnels municipaux ou départementaux a contraint le nombre d'élèves à la baisse encore plus que le protocole sanitaire.

Cette situation est la conséquence d'une territorialisation sans moyens, elle devrait alerter notre gouvernement. Au contraire, les décisions budgétaires ne viennent pas. Pourtant il faut d'urgence améliorer les conditions d'accueil et d'étude des élèves à la rentrée 2020 afin de réduire les inégalités qui se sont creusées pendant la crise sanitaire. Pour cela, SUD éducation, continue de revendiquer un plan d'embauches massives de personnels enseignants, d'éducation,

médico-sociaux, d'orientation, administratifs et ouvriers.

Dans ce contexte, le refus du ministère d'admettre aux concours internes les admissibles comme cela a été le cas pour les concours externes est incompréhensible et s'apparente à de la maltraitance envers ses personnels déjà en poste dans l'Éducation nationale. Pourtant les besoins sont là.

Plutôt que de garantir le service public d'éducation sur temps scolaire avec des personnels formés, le Ministre annonce des «vacances apprenantes» pour un million d'élèves et un coût de 200 millions d'euros et la mise en œuvre des dispositifs 2S2C qui consiste à externaliser ce qui concerne les activités sportives et artistiques vers les collectivités.

Ces transferts de compétences de l'Éducation nationale vers les collectivités territoriales ont montré leurs effets désastreux pendant cette période de réouverture des établissements et le gouvernement continue dans la même voie avec l'aval du ministère de l'Éducation. C'est confier les missions de l'Éducation nationale à des collectivités locales aux politiques salariales et aux moyens très hétérogènes selon les territoires.

**C'est pourquoi SUD éducation appelle le Ministère de l'Éducation nationale à annoncer dès à présent un plan d'urgence pour l'éducation pour la rentrée 2020.**